

La création de l'Académie de médecine par Louis XVIII, son premier président, son premier secrétaire perpétuel

*French Académie de médecine founded by Louis XVIII,
its first President, its first perpetual secretary*

par Jacques ROUËSSÉ*

Étrange personnalité que celle de Louis XVIII qui suscite une littérature abondante axée essentiellement sur son aspect politique. Un médecin peut s'y intéresser d'une part parce que ce Roi est un malade atteint de la goutte, mais ce n'est pas le propos de cette présentation, d'autre part parce qu'il s'est impliqué dans la réforme des études de médecine et surtout, c'est le sujet de notre propos, parce qu'il a créé l'Académie de médecine. Nous avons récemment consacré un ouvrage au rôle de ce souverain dans le domaine de la santé publique¹.

Un souverain éclairé, une médecine en pleine réforme

C'est un homme de son époque, conscient des bouleversements de la Société mais attaché à tradition monarchique sans laquelle il n'est rien.

Séance du 20 novembre 2021

* jacques.rouesse@wanadoo.fr

Nourri dans l'ambiance des Lumières, c'est un homme « éclairé », intéressé par la Science et conscient que le Paris qu'il retrouve après 23 ans d'exil est rempli de médecins d'une qualité exceptionnelle. D'autre part, comme l'écrivit fort justement Chateaubriand « les deux traits dominants de son caractère étaient la modération et la noblesse »². Obèse et goutteux, il mourra d'une artériopathie de type diabétique, avec une atteinte des membres inférieurs et vasculaire cérébrale. Il sera soigné longtemps par un personnage haut en couleur, le père Élisée alias Marie-Vincent Talochon (1753-1817) qui sera son Premier chirurgien. C'est le seul médecin cité dans les mémoires de la Comtesse de Boigne, tout au moins en ce qui concerne le règne de Louis XVIII³. « C'était – écrit-elle – une singulière anomalie dans cette Cour dévote et sévère que la présence de ce père Élisée ». Elle lui reconnaît des talents de chirurgien, mais le considère comme un débauché. Moine paillard, il présente ses maîtresses comme « mère Élisée ». Elle le classe dans la catégorie de ces personnages auxquels : « On passe tout parce qu'ils ne sont honteux de rien ». Lors de la Restauration, son influence est considérable. À son retour en France, il loge au pavillon de Flore aux Tuileries. Selon Chevassu⁴, Dupuytren lui devrait sa nomination à l'Hôtel Dieu 1815, à l'âge de 38 ans. Il aurait poussé, auprès de Louis XVIII, au rétablissement de l'Académie de chirurgie pour en devenir le président comme Premier chirurgien du Roi. On peut cependant lui reconnaître qu'il avait raison lorsqu'il protestait contre la mauvaise formation des officiers de santé⁵. Il était partisan de la séparation des formations de chirurgien et de médecine.

Le 9 août 1793, la Révolution avait détruit toutes les sociétés savantes dont l'Académie royale de chirurgie et la Société royale de médecine. En 1795, avec la création de l'Institut de France et ses cinq Académies, il n'avait pas été prévu de les remplacer. Sous la Restauration, le gouvernement se soucie de la création d'une structure complémentaire aux trois facultés de médecine de Paris, Montpellier et Strasbourg ; structure qui pourrait lui donner des avis en matière de Santé publique tant en ce qui concerne les épidémies, les campagnes de vaccination, les autorisations de médicaments, la formation des soignants et le contrôle de leur exercice⁶, sans compter la chasse aux charlatans. Cette idée est soutenue par Elie Decazes (1780-1860), ministre de l'Intérieur donc responsable des problèmes sanitaires et Antoine Athanase Royer-Collard (1768-1825) aliéniste, frère de l'homme politique Pierre-Paul Royer-Collard (1763-1845). Outre ces intérêts « techniques », la création d'une académie avait celui, politique, de faire pièce à la Faculté plus ou moins favorable au Régime et plutôt hostile à la création de cette nouvelle institution. Cette académie est qualifiée de royale, le Roi et son

gouvernement tenant à marquer que la Santé est un domaine régalien. Cuvier (1769-1832) justifie ainsi la création d'une Académie de médecine alors qu'il existe déjà une Académie des sciences où siègent des médecins. Si – dit-il – « les titres d'admission [à l'Académie des sciences] de ces hommes célèbres [les médecins membres de cette académie] se tiraient de leurs découvertes dans les sciences qui servent d'auxiliaires à la médecine, plutôt que des services qu'ils avaient rendus à la société dans l'exercice de cet art bienfaisant [...] ce qu'un grand médecin laisse par écrit, n'est souvent que la moindre partie des services qu'il a rendus aux hommes. [...]. Heureusement une compagnie nouvellement créée par la munificence royale, et composée des maîtres dans l'art de guérir, dont l'éloquence égale le savoir, et qui ne laissera rien échapper des services de ses confrères ; ils seront dorénavant jugés par leurs pairs, et en présence de leurs pairs ; leur marche sera consignée dans l'histoire des Sciences de manière durable »⁷.

L'ordonnance de 1820

L'Académie royale de médecine fut créée par l'ordonnance royale du 20 décembre 1820, complétée par celle du 27 décembre de la même année. Le remarquable discours d'inauguration de la nouvelle Académie royale de médecine qui fut prononcé près de 4 ans plus tard, le 6 mai 1824, par Étienne Pariset (1770-1847) synthétise toutes ses missions : « il a fallu qu'après trente années d'anéantissement, un Roi de France vint retirer de ses ruines le double édifice élevé par les royales mains d'un frère et d'un aïeul (Louis XV créa l'Académie royale de chirurgie, Louis XVI, la Société royale de médecine) ». La prévention est au centre des préoccupations. « L'essentiel [est] de chercher à prévenir des maux qu'il n'est pas toujours possible de guérir. Ce n'est donc point assez de noter les inconvénients d'une industrie, d'une substance, d'une vapeur, d'un mouvement, d'un repos, d'un séjour, d'une trop grande accumulation d'hommes ; il s'agirait de trouver les moyens de réduire ou de supprimer cette accumulation, d'améliorer ce séjour, de détourner cette vapeur, de rompre ce repos, de changer ce mode de mouvement, d'attitude, de compression ; il s'agirait enfin de pénétrer dans les procédés intérieurs d'une industrie, et de saisir, dans la série qui les compose, celui où le danger commence : car passez-moi l'expression, c'est là que se trouve le siège primitif de la maladie ; c'est l'industrie elle-même qu'il faut traiter ; c'est le procédé vicieux, qu'il faut rectifier et faire disparaître ». L'ordonnance de 1820, texte fondateur qui « établit à Paris pour tout le royaume », une Académie royale de médecine, précise en son article 2 la composition et l'organisation de la compagnie et en définit les missions qui

sont toujours d'actualité. Elle est chargée de « répondre aux demandes du gouvernement sur tout ce qui intéresse la santé publique, et principalement sur les épidémies, les maladies particulières à certains pays, les épizooties, les différents cas de médecine légale, la propagation de la vaccine, l'examen des remèdes nouveaux et des remèdes secrets, tant internes qu'externes, les eaux minérales naturelles ou factices, etc. ».

L'Académie royale de médecine

L'Académie est divisée en trois sections, une de médecine, une de chirurgie, et une de pharmacie. Nous indiquons ici le nombre de titulaires prévus par le texte fondateur et entre parenthèse le nombre de titulaires nommés par le Roi. Dans la section de médecine : 45 titulaires (22) et 30 honoraires (14) ; dans la section de chirurgie, 25 titulaires honoraires (14) et 20 honoraires (5), dans la section de pharmacie 15 titulaires (9) et 10 honoraires (9) : cinq titulaires de la section de médecine sont nécessairement choisis parmi les médecins vétérinaires. Un chirurgien-dentiste est présent dans la section de médecine. Il y a trois classes d'associés : les associés libres au nombre de 30, les associés ordinaires au nombre de 80 dont 20 seulement résidant à Paris, les associés étrangers au nombre de 30. Il y a 10 associés libres : parmi ces derniers, quatre pairs de France : le duc de La Rochefoucauld-Liancourt (1747-1827), le chimiste Claude-Louis Bertholet (1748-1822), le chimiste et médecin Jean-Antoine Chaptal (1756-1832), Bernard Germain Etienne Comte de Lacépède (1756-1828 naturaliste et musicien) six membres de l'Académie des Sciences dont trois sont célèbres, l'anatomiste et paléontologue Georges Cuvier (1769-1832), le chimiste Gay-Lussac (1769-1832) et le naturaliste Geoffroy Saint Hilaire (1772-1844). Les autres sont un peu moins connus : le naturaliste René Desfontaines (1750-1833), le mathématicien et physicien de la thermodynamique Joseph Fourier (1768-1830), le géologue et botaniste Louis François Élisabeth Ramond de Carbonnières (1755-1827) et le chimiste Louis-Jacques Thénard (1777-1857). « Il y a, en outre, des adjoints résidents et des adjoints correspondants ; le nombre des adjoints résidents peut égaliser celui des titulaires de la section à laquelle ils sont attachés ; le nombre des adjoints correspondants est indéterminé. » Parmi les 32 associés non-résidents on note les noms de Paul-Victor de Sèze (1754-1830) de Bordeaux, frère du défenseur de Louis XVI, de François-Emmanuel Fodéré (1764-1838), de Strasbourg hygiéniste et créateur de la médecine légale, René-Théophile Laennec (1781-1826) alors en repos à Quimper (mentionné comme étant le neveu de Guillaume Laennec directeur de l'École de médecine de

Nantes) et le chimiste Joseph-Louis Proust d'Angers, de l'Académie des sciences (1754-1826). Ultérieurement, chacune des trois sections élira ses membres titulaires, ses membres honoraires et ses adjoints. Les associés sont élus par l'Académie entière. L'élection des honoraires, des titulaires et des associés n'est définitive qu'après avoir été approuvée par le Roi. L'élection des adjoints doit être confirmée par l'Académie entière. Le président et le secrétaire feront aussi l'objet d'une élection par les académiciens, élections elles aussi ratifiées par le Roi. Il est précisé : « Le premier médecin du Roi est de droit président d'honneur perpétuel de l'Académie ».

Des membres prestigieux

L'Académie royale de médecine va rassembler une pléiade de remarquables praticiens qui sont des personnages internationalement connus de l'histoire de la médecine. Pour la nomination des premiers membres, comme en beaucoup d'autres occasions, Louis XVIII fait ici preuve de sa largeur d'esprit et de son réalisme. Son choix repose uniquement sur les compétences des membres sans tenir compte de leurs opinions politiques. On y trouve des royalistes convaincus comme Dupuytren ou Laennec, des fidèles de Napoléon, comme Desgenettes, Corvisart ou Larrey, des républicains comme Broussais, Pinel. Ils sont souvent d'origine modeste comme Corvisart, Larrey, Pariset, Vauquelin⁸. Ils ont en commun d'avoir un parcours sensiblement identique. Leurs études secondaires se déroulent chez les révérends pères (jésuites, oratoriens...). Ils ont fait, le plus souvent, leurs études de médecine sous l'Ancien Régime, ont traversé sans trop de dommages la tourmente révolutionnaire. Beaucoup de ces praticiens serviront dans les armées de la Révolution et de l'Empire. Ils se connaissent tous et ont été plus ou moins impliqués dans la réforme de l'enseignement médico-chirurgical. À l'Académie ils se réunissent en commissions dont cinq sont permanentes : épidémies, remèdes secrets et nouveaux, eaux minérales, vaccine et un comité de publication. Nous l'avons vu l'Académie de médecine rassemblait des personnalités provenant d'autres domaines que médicaux. Nous ne présenterons ici que le portrait du fondateur, premier président puis président « perpétuel », le baron Portal, et le secrétaire, qui n'a pas à l'époque le titre de « perpétuel », Étienne Pariset.

Le baron Antoine Portal (1742-1832)

« L'existence de Portal fut heureuse, brillante, complète » écrit Pariset⁹ qui le nomme dans son discours prononcé lors de ses obsèques en 1832, le « Nestor de la médecine française »⁹⁻¹².



*Le baron Antoine Portal (1742-1832),
(© Acad. Nat. Méd.).*

Né à Gaillac le 5 janvier 1742, Portal meurt le 23 juillet 1832, comblé d'honneurs, premier médecin de Louis XVIII et de Charles X, commandeur de la Légion d'Honneur, chevalier de l'Ordre de Saint-Michel. Il fut « un grand médecin et le médecin des Grands »¹⁰. Le tableau qu'en fait le Dr Véron¹¹ résume bien le côté politique de cet habile homme qui traverse sans problème majeur, une époque particulièrement troublée. « Portal connaissait son monde : jeune encore, il avait composé une tournure et une physionomie de vieillard : perruque, canne à pomme d'or et habit à grandes basques : en hiver la douillette en marceline ; il portait ce costume avant la Révolution, sous le Consulat, sous l'Empire et sous la Restauration. Louis XVIII et les émigrés le retrouvent tel qu'ils l'avaient quitté avant la Révolution. Il n'avait qu'un filet de voix et cette voix si faible s'éteignait quand on le pressait de questions embarrassantes ». On ne s'étonne pas qu'il aimait se faire appeler « le vieux Portal ».¹² Les « Mémoires » de Louis XVIII prêtent à celui-ci ce portrait « mon vieil ami et médecin Portal, lequel me sert avec tant de zèle, et dont les vastes connaissances ne sont pas altérées par son grand âge, car je crois qu'il est quelque peu contemporain du déluge, bien qu'il s'en défende en disant qu'il est né d'hier »¹³.

Fils de pharmacien, aîné de 12 enfants, il fait ses études de médecine à Montpellier. Docteur à 19 ans, il est membre de l'Académie de cette ville à 20 ans mais s'intéresse aussi à la chirurgie soutenant sa thèse sur les luxations¹⁴. Mais c'est à Paris que se déroulera toute sa carrière. Il y est recommandé à Jean Sénac (1693-1770) premier médecin du Roi et à Joseph Lieutaud (1703-1780), médecin de l'Infirmierie royale de Versailles. Il y arrive en 1766 et publie à l'Académie royale de chirurgie un mémoire sur les ankyloses et un autre sur « le racornissement de la vessie chez les vieillards ». En 1767, il pratique « l'ouverture » de la Dauphine Marie-Josèphe de Saxe. Louis XV le nomme professeur d'anatomie du Dauphin, le futur Louis XVI. Surtout, il est le médecin du Comte de Provence auquel il restera attaché pendant 22 ans. En 1774, il est appelé à participer à l'inoculation variolique du Roi et de ses frères. Louis XVI le fait Chevalier en 1785. Il est membre de l'Académie des Sciences en 1774 où il retrouve, Condorcet, Laplace, Lavoisier, et ses deux amis –et patients- d'Alembert et Buffon. Membre de la Société royale de médecine, en 1776, il obtient la Chaire d'adjoint d'Antoine Petit, professeur d'Anatomie au Jardin du Roi (il en devient titulaire en 1801) et succède au célèbre anatomiste Antoine Ferrein (1693-1769) à celle du Collège de France. En 1793, alors que le 9 août toutes les Académies sont supprimées, il est réquisitionné par le Comité de Salut Public en particulier par Couthon qu'il a soigné, pour continuer à donner

« ses soins à l'humanité souffrante ». Pendant la Révolution, comme Seyès, « il a vécu ». En 1815, il est nommé premier médecin de Louis XVIII et deviendra celui de Charles X. Indiscutablement, c'est à lui que l'on doit la création de l'Académie royale de médecine, en 1820 ce qu'avait essayé en vain Guillotin (1738-1814) en 1804¹⁵.

Son œuvre scientifique est considérable. C'est avant tout un anatomiste. « L'anatomie est la géographie du médecin. » déclare-t-il. Une anecdote résume bien son intérêt pour cette matière : à court de cadavres, aidé de quelques-uns de ses élèves il déterre le corps d'un épicier, et l'emporte chez lui. Incriminé pour profanation, il est relâché grâce à l'intervention de ses protecteurs qui démontrent au lieutenant de police la nécessité d'étudier l'anatomie pour les médecins et les chirurgiens¹⁶. Anatomiste précis, il devient un de ces médecins « tâteurs » dont le seul but est d'établir un diagnostic. En 1767, il publie une *Historia anatomico-medica* de Lieutaud avec 4 000 observations regroupées en 728 articles. Il est donc un des pionniers français de la méthode anatomoclinique. Voltaire résume ainsi son activité « C'est donc là ce médecin qui sait si bien découvrir les secrets de la vie, en fouillant le sein de la mort »¹⁷. Parmi ses publications scientifiques, citons les quatre qui sont gravés sur son buste qui orne les salles des bustes de l'Académie nationale de médecine, face à celui de Louis XVIII : *Histoire de l'Anatomie et de la Chirurgie, Traité de la structure du cœur, Mémoire sur les maladies du foie que l'on attribue à d'autres organes, Observations sur la nature et le traitement de la phtisie pulmonaire* qu'il considère comme une maladie héréditaire et non contagieuse¹⁸. Il écrit un important ouvrage intitulé : *Observations sur la nature et le traitement de la rage*. Il met en garde contre les abus de la saignée, préconise la trachéotomie dans le croup (une complication de la diphthérie). Il souligne le rôle de l'hérédité dans certaines affections.

On lui attribue plusieurs anecdotes assez piquantes. L'une est rapportée par Pariset dans son portrait de Portal, reprise par Jules Janin (1804-1874) sous le titre *Le Cardinal, le Ministre d'État et le Médecin du Roi*.¹⁹, et enfin par Sainte-Beuve dans les *Causeries du lundi*²⁰. Trois jeunes gens en route vers Paris en provenance du Midi se rencontrent par hasard dans une auberge d'un village tout près de la capitale et sympathisent. En se quittant, le premier, le plus grand des trois prit la parole : « Moi, je m'appelle Portal, je n'ai rien, j'arrive à Paris, pour être membre de l'Académie des sciences et Premier médecin du Roi ; moi, dit l'autre, je n'ai rien, j'arrive à Paris pour être avocat général ; enfin dit le troisième, j'arrive à Paris pour être membre de l'Académie française et cardinal ». Il s'agissait de Portal, de

Treillard (1742-1810), futur président de l'Assemblée constituante et de l'abbé Maury (1746-1817), futur cardinal archevêque de Paris. D'autres sont moins flatteuses et lui valurent une réputation de « charlatan ». Le docteur Saucerotte, auteur d'une de ses biographies écrit : « S'il eut le tort comme l'avoue son ingénieux panégyriste de vouloir prêter des ailes à sa fortune, du moins son dévouement à la science ne se démentit jamais »²¹. Il eut une clientèle considérable tant par la qualité que par la quantité. Il payait des voitures pour qu'elles fassent la queue à sa porte²². On raconte aussi qu'il eut l'idée d'envoyer vers deux ou trois heures du matin, son domestique avec une voiture dans un quartier élégant. Le domestique frappait à la porte de plusieurs hôtels et demandait au portier de prévenir M. Portal qu'une voiture l'attendait pour l'amener chez le prince un tel qui se meurt. Le portier évidemment disait au domestique qu'il s'était trompé d'adresse²³. Ainsi se faisait-il une grande réputation. Sa clientèle fut effectivement huppée : haut clergé, haute aristocratie, maréchaux... La duchesse d'Abrantès écrit à son sujet qu'il était le médecin de tout ce qui était à la mode avant la Révolution et qu'il était un des seuls « breveté pour envoyer les gens dans l'autre monde ou les retenir dans celui-ci »²⁴.

Étienne Pariset (1770-1847)

Aliéniste, psychiatre dirions-nous aujourd'hui, épidémiologiste, personnage extraordinaire ignoré du grand public, c'est pourtant lui qui fonda une des institutions les plus connues et les plus appréciées des Français : la SPA, la Société Protectrice des Animaux en 1842^{25,26}.

C'est en 1824 que pour la première fois apparaît dans l'Almanach royal le nom d'un secrétaire de l'Académie royale de médecine. Cette fonction qui existait pourtant depuis le 3 décembre 1822 sera occupée par Pariset jusqu'à sa mort en 1847. La carrière de ce « médecin des aliénés et des épidémies » est un bel exemple de l'ascenseur social. « Poète, philosophe, historien, orateur, naturaliste, médecin, M. Pariset a déployé dans le cours de sa longue carrière les talents les plus rares et les plus éminents ; il a donné, au milieu des grandes calamités publiques, de mémorables exemples de courage et dévouement »²⁷. Ainsi commence son éloge funèbre prononcé par Fr. Dubois d'Amiens (1797-1873), secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine, le 14 décembre 1847.

Étienne Pariset naît à Grand, un petit village des Vosges dans une famille pauvre, son père était cloutier et sa mère faisait du porte-à-porte pour livrer les commandes. Survient *la guerre des farines* responsable d'une famine qui amène les parents d'Étienne à se séparer de lui en l'envoyant, à six ans,



Étienne Pariset (1770-1847),
(© Acad. Nat. Méd.).

chez son oncle François Pariset perruquier à Nantes. L'enfant y part à bord d'un chariot à bœufs avec un méchant roulier qui l'oblige à faire tout le voyage caché dans un panier d'osier fixé sous la charrette dont il fut projeté lors d'un accident dont il mit trois ans à se remettre. Sans enfant, l'oncle prend son neveu en charge pour en faire son successeur. Il le place dans une école privée où il apprend à lire, à écrire, à compter. Mais la découverte de la littérature le détourne de l'envie de devenir perruquier ce que comprend son oncle qui l'envoie chez les Oratoriens où il perfectionne son grec et son latin. Il y a, entre autres professeurs, deux personnages qui

devinrent illustres le futur archiviste Pierre Daunou (1761-1840) et Joseph Fouché (1759-1820). En 1792, il est envoyé à l'Armée du Nord en qualité de lieutenant. Démobilisé l'année suivante il revient à Nantes où il avait commencé ses études de médecine. À l'hôpital, il est alors confronté à une épidémie de typhus exanthématique et de typhoïde sévissant dans les prisons surchargées de prêtres réfractaires et de suspects où les avait envoyés le sinistre Carrier, l'homme des noyades. Son attitude vis-à-vis des Vendéens est discutée. Certains biographes laissent penser qu'il aurait pris leur partie mais ceci n'est pas prouvé. Lors de la création, des Écoles de santé de Paris, Montpellier et Strasbourg, chaque département devait diriger sur l'une d'elle un étudiant « Élève de la Patrie ». Le département de Loire Inférieure, chef-lieu Nantes, envoya Pariset avec une pension d'État qui était, en fait, illusoire.

Grâce à son ami Honoré Jean Riouffe (1764-1813), futur Préfet sous l'Empire (dont il épousera la belle-mère, Elisabeth Yvon), il devient précepteur dans une grande famille et s'adonne à la littérature et écrit même un *Electre* imitation de l'œuvre de Sophocle. Puis il reprend ses études de médecine et il est reçu docteur à 35 ans. C'est à cette époque qu'il traduit

les Aphorisme d'Hippocrate. C'est encore Riouffe qui l'introduit dans le salon de Mme Helvetius. Il y retrouve Daunou, son ancien professeur, et rencontre de nombreuses personnalités dont, Cabanis, Alibert, Pinel. C'est dans ce monde qu'il fait son entrée dans la vie politique. On y discutait sur les aspects nouveaux de l'étude et du traitement des maladies mentales que Pariset défendra avec enthousiasme. En 1811, il est membre du Conseil d'hygiène publique et de Salubrité et obtient le titre de *Médecin des Épidémies* de l'arrondissement de Sceaux où il défend avec ardeur la vaccination antivariolique.

À partir de 1807 il enseigne l'anatomie, la physiologie, la psychologie et l'hygiène dans diverses institutions telles que le Collège de France ou l'Athénée. Très bon professeur, « ses Leçons, en tout, étaient un agréable spectacle, et Pariset, dans ses chaires de l'Athénée semblait la définition vivante de l'homme disert » nous dit Sainte-Beuve. Grâce à Cabanis, il devient médecin hospitalier et des prisons. En 1819, il est chargé du service des aliénés de Bicêtre, la même année il est nommé membre de la Commission pour l'amélioration du sort des aliénés où il siège en compagnie d'Esquirol, de Pinel et de Royer-Collard. Selon l'éloge de Dubois, on aurait trouvé dans ses manuscrits un « grand ouvrage sur *l'entendement humain et sur les maladies mentales* »²⁸. Pariset est surtout psychiatre, un aliéniste comme on disait à son époque. Non content de se pencher sur le sort des aliénés, il s'intéresse aux épidémies. À ce titre, le ministre de l'Intérieur, Elie Decazes (1780-1860), en charge de la Santé publique, lui demande en 1819 d'aller à Cadix observer la fièvre jaune qui y sévit. En 1821 une nouvelle épidémie de fièvre jaune d'une grande virulence importée des Antilles sévit à Barcelone d'où son nom de *peste de Barcelone*. On admet qu'elle fit environ 20 000 morts sur une population de 120 000 habitants. Son retentissement en France est très important tant au point de vue médical que politique et littéraire. Cette fois encore, Pariset est envoyé en mission pour l'observer. Son rapport écrit que la maladie s'était propagée par contagion, repoussant la théorie de l'infection locale et celle de la génération spontanée. Cette prise de position le rapproche de Laennec avec lequel il était en froid. C'est au cours de cette mission que son fidèle et jeune collaborateur, le Dr André Mazet (1793-1821), meurt de la fièvre jaune. Contrairement à son maître, il laissera son nom à une rue de Paris. En 1828, il sera envoyé en Egypte pour étudier un foyer de peste en compagnie de Champollion. Selon certains biographes, au cours de cette mission il aurait secouru le fils de Méhémet Ali victime d'un accident cérébral. En remerciement, Méhémet Ali aurait offert à la France l'obélisque de la place de la Concorde.

Retourné en France, il fut l'objet de vives critiques de la part des anti-contagionnistes et tout en restant secrétaire perpétuel se cantonna essentiellement à prononcer des éloges et des discours sur les disparus de l'Académie, l'activité de l'institution étant gérée par le président et un secrétaire annuel. Ses nombreux éloges académiques sont assez remarquables pour faire l'objet, nous l'avons vu, d'une *causerie du Lundi* de Sainte-Beuve. Enfin, ému par le sort des chevaux de trait de Paris, Pariset suivant l'exemple de celle qui existait à Londres depuis 1824, crée la Société protectrice des animaux, le 2 décembre 1845, il en fut le premier président jusqu'à sa mort en 1847.

Nous avons vu plus haut comment dans son discours lors de l'installation de l'Académie, rue de Poitiers, Pariset développa des points de vue que ne renierait pas notre XXI^e siècle avec en particulier une vision extraordinaire de la médecine du travail et par conséquent une certaine approche écologique qui reste tout à fait d'actualité.

RÉSUMÉ

C'est à Louis XVIII que l'on doit la création de l'Académie de médecine. Homme de son époque, conscient des bouleversements de la Société mais attaché à tradition monarchique sans laquelle il n'est rien. C'est un homme « éclairé », intéressé par la Science et conscient que le Paris qu'il retrouve après 23 ans d'exil est rempli de médecins d'une qualité exceptionnelle. La Révolution avait détruit toutes les sociétés savantes le 9 août 1793 : dont l'Académie royale de chirurgie et la Société royale de médecine. En 1795 avec la création de l'Institut de France et ses cinq Académies il n'avait pas été prévu de les remplacer. Sous la Restauration, le gouvernement se soucie de la création d'une structure complémentaire des trois Facultés de médecine, de Paris, Montpellier et Strasbourg, structure qui pourrait donner des avis au gouvernement concernant la Santé publique tant en ce qui concerne les épidémies, les campagnes de vaccination, les autorisations de médicaments la formation des soignants et le contrôle de leur exercice, sans compter la chasse aux charlatans. Créée par une ordonnance royale du 20 décembre 1820 complétée par une autre datée du 27 décembre de la même année nous traçons ici le portrait de son premier président Antoine Portal, anatomiste, et de son premier secrétaire perpétuel Étienne Pariset, aliéniste, épidémiologiste, écrivain, deux riches personnalités qui firent beaucoup pour la mise en route de l'Académie de médecine.

SUMMARY

We owe the creation of the French Royal Academy of Medicine It is to Louis XVIII. This king, grand son and brother of kings attached to the

monarchical tradition which justifies him, man of his time, aware of the recent upheavals of the society, he is interested by Science. After 23 years in exile, he knows that Paris is full of physician of great quality. In 1793 French Revolution had destroyed all the academic institutions. When Institut of France was created, in 1795, there was no place for medical academic institutions. Restauration's government needs one to guide the Public Health policy. For that the 'Académie Royal de médecine was created on december 20 1820. Here we draw the portraits of its first president Antoine Portal, anatomiste and of its first secretary Etienne Pariset alinist, epidemiologist, writer.

NOTES

- 1) ROUËSSÉ J. – *Louis XVIII et la médecine restaurée, de la chute de l'Empire à l'Académie de médecine*. Editions Fiacre, Montceaux-les-Meaux, 2020.
- 2) Cité par MANSEL P. – *Louis XVIII* (traduit de l'anglais par Denise Meunier). Pygmalion édit., 1981, p. 429.
- 3) BOIGNE Ctesse de – *Mémoires, récits d'une tante*. Mercure de France, 1970, t.1, ch. XI, p. 88.
- 4) CHEVASSU M. – Une lettre de Dupuytren au père Élisée. *Mém. Soc. Fr. Hist. Méd.*, 1945, I, 52-56.
- 5) HILLEMANT P., GILBRIN E., SEGAL A. – Le père Élisée et la réforme des études médicales. *Hist. Sc. Méd.*, 1981, 15, (2),159-166.
- 6) WEISZ G. – Constructing the medical elite in France. The creation of the Royal Academy of medicine, 1814-1820. *Medical History*, 1986, 30, 435-443.
- 7) CUVIER G. (baron) – Éloges historique de MM Hallé, Corvisart et Pinel (lus à la séance publique de l'Académie royale des Sciences, le 11 juin 1827). *Mémoires de l'Académie royale des sciences de l'Institut de France*, 1830, t. IX, cxcvii-cc.
- 8) WEISZ G. – The self made mandarin: the Eloges of the french Academy of Medicine. 1824-47, *Hist. Sc.*, 1988, Mar; 26 (71 pt 1):13-40.
- 9) PARISSET E. – *Histoire des membres de l'Académie royale de médecine ou Recueil des éloges lus dans les séances publiques*, édition complète, précédée de l'Éloge de Pariset par E. F. Dubois (d'Amiens), J.-B. Baillière, H. Baillière, C. Bailly-Baillière, 1850.
- 10) BRÉGEAT P. – Antoine Portal, fondateur de l'Académie de médecine. *Bull. Acad. Nat. Méd.*, 1982,166, 1304-1310.
- 11) VÉRON – *Mémoires d'un bourgeois de Paris*, Paris, 1854, t. 1, p. 56.
- 12) VÉRON – *op. cit.*, p. 56.
- 13) *Mémoires de Louis XVIII* recueillis et mis en ordre par M. le Duc de D***Bruxelles. Louis Haumannet Cie, 1833, t. 11, p. 151.
- 14) *Dissertatio medico-chirurgica generales luxationum complectens notions*. Montpellier, 1764, in4°.
- 15) ACKERKNECHT E. H. – *La médecine hospitalière à Paris (1794-1848)*. Payot édit., Paris, p.152.
- 16) BUSQUET P. – *op. cit.*, t.1, p. 267.

- 17) RÉVEILLÉ-PARISE J.-H., cité par Busquet P., *op. cit.*, t.1, p. 278.
- 18) PORTAL A. – *Observations sur la nature et le traitement de la phtisie pulmonaire*. Du Pont, Paris, 1792.
- 19) JANIN J. – *Le Cardinal, le Ministre d'État et le Médecin du Roi*. Cité par Busquet P., *op. cit.*, t.1, p. 264.
- 20) SAINTE-BEUVE C. A. – *Causeries du lundi, L'abbé Maury*. Garnier frères édit., Paris, 1853, t.4, p. 200.
- 21) RÉVEILLÉ-PARISE J.-H. - Étude sur Portal. *La gazette médicale*, 1832 ; Archives biographiques de France, et HOEFER J.C.F. – *Nouvelle biographie générale* 1852, t. 40, col. 846-850.
- 22) BUSQUET P. – *op. cit.*, t.1, p. 258.
- 23) P.J. Cabaret, *Journal des Connaissances médico-chirurgicales* du 1^{er} mai 1870, cité par Busquet P. *op. cit.*, p. 279.
- 24) BRÉGEAT P. – *op. cit.*, p.1312.
- 25) LAXENAIRE M. – Étienne Pariset (1770-1847), médecin des aliénés et des épidémies. *Annales médicopsychologiques*, 2007, 302-304.
- 26) SALZBERGER S. – Biographie d'Étienne Pariset Médecin des aliénés et des épidémies au XIX^e siècle. Thèse de Médecine Nancy, 18 mai 2006.
- 27) DUBOIS E.F. – *Histoire des membres de l'Académie royale de médecine ou Recueil des éloges lus dans les séances publiques*, (édition complète, précédée de l'Éloge de Pariset). J.-B. Baillière, H. Baillière, C. Bailly-Baillière, 1850, t.1, p. IX.
- 28) DUBOIS E.F. – *op. cit.*, p. XXIV.